

Sujet : [INTERNET] Projet Eolien Paizay-Naudouin (16)

De : Anne DEGORCE <anne.degorce@outlook.com>

Date : 21/11/2021 11:25

Pour : "pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr" <pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire Enquêteur ,

Concernant le projet éolien, actuellement en cours sur la commune de Paizay-Naudouin , je me permets déjà d'attirer votre attention sur le fait que le Nord-Charente est saturé d'éoliennes en état de fonctionnement (93, il me semble), mitant et défigurant les paysages de cette belle région du Ruffécois et des contrées voisines.

Non seulement les paysages sont défigurés, mais également ces machines à la rentabilité électrique discutable , ont un impact très sérieux et même mortels sur la santé, la biodiversité , la faune , les oiseaux, les chauves-souris... sans oublier les centaines de tonnes de béton coulés dans des sols agricoles, stérilisant ceux-ci pour de très, très longues années.

D'autre part, dans une région, où il y a des Monuments Historiques protégés, il est plus que dommage que ceux-ci et leur environnement (un monument historique est indissociable de son environnement) soient dégradés, défigurés, simplement pour des raisons économiques plus que rentables pour certains, là encore pour de très longues années, entraînant également une baisse du tourisme non négligeable pour cette région, avec un impact certain sur le prix de l'Immobilier.

La liste des nuisances éoliennes est encore longue .

C'est pourquoi je m'oppose formellement à l'implantation d'éoliennes autour de Paizay-Naudouin, où se trouve notamment le Château de Saveilles, Inscrit MH, comme je suis contre cette lente transformation de cette région du Ruffécois et de ses alentours, en champs industriels éoliens et même en » boîtes de nuit » à la tombée du jour, que je constate depuis de nombreuses années.

Tout en vous remerciant de tenir compte de mon vote défavorable à l'implantation d'éoliennes autour du château de Saveilles, je vous adresse, Monsieur le commissaire Enquêteur, mes salutations les meilleures

Anne DEGORCE

Déléguée Vieilles Maisons Françaises Charente

Bayers 16460 Aunac sur Charente

Envoyé à partir de [Courrier](#) pour Windows

Sujet : [INTERNET] Projet éolien paizay naudoin embourie

De : Paul-Henri Merle <paulhenri.merle78@gmail.com>

Date : 21/11/2021 19:22

Pour : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

Je suis opposé à ce projet éolien qui va défigurer le paysage de ces villages et faire fuir les visiteurs

Paul Henri merle

Genouillé

16700- Saint Martin du clocher

Sujet : [INTERNET] A l'attention de Monsieur Patrice Lamant

De : chateau.gorce@orange.fr

Date : 21/11/2021 21:16

Pour : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

Monsieur le Commissaire Enquêteur

Quatre machines gigantesques de plus en Nord Charente où il y a déjà beaucoup trop de ces monstres, ça serait une aberration.

Il y a quelques années c'était un bonheur de se promener et de visiter la Charente, les Deux-Sèvres, la Vienne, la Haute-Vienne et la Charente-Maritime. Depuis de plus en plus des aérogénérateurs sont installés partout, l'attractivité du terroir a beaucoup diminué et c'est choquant de voir comment le paysage est en train de se transformer en zone industrielle. Au lieu d'un paysage reposant et bucolique, nous voyons souvent des pales mécaniques qui tournent le jour et qui clignotent agressivement pendant la nuit ! Le beau paysage et le calme, un grand atout de cette région, est en grand danger et on se demande pourquoi l'invasion par ces machines industrielles continue même si l'on sait bien qu'en Allemagne la transition énergétique est un échec et que ce pays est aujourd'hui le plus grand pollueur d'Europe.

En Nord Charente il y a déjà la saturation avec trop de zones industrielles et on se sent de plus en plus encerclé. L'objectif des MW ici est plus qu'atteint et couvre largement les besoins. On ne peut pas dire que c'est une énergie renouvelable et écologique puisque cette énergie est intermittente, pose un grand souci et n'est pas du tout rentable (hors subvention) dans une région avec si peu de vent. Il faut bien trouver des énergies renouvelables mais qui méritent cette qualification.

Les aérogénérateurs créent des nuisances sonores et visuelles qui constituent un trouble du voisinage mais ont aussi un impact nocif sur la santé. ARRÊT N° 659/2021 Cour d'appel de Toulouse, 3ème chambre, 8 juillet 2021, n° 20/01384 - vous trouvez les détails dans le lien suivant :

[49049 \(registre-dematerialise.fr\)](https://registre-dematerialise.fr/49049)

Les aérogénérateurs représentent un intérêt privé mais le patrimoine est commun pour toute la France.

Les aérogénérateurs défigurent le paysage et les monuments historiques.

Les aérogénérateurs gâchent l'attractivité du territoire et le cadre de vie.

Les aérogénérateurs impactent négativement la biodiversité, la faune, l'avifaune, les chiroptères et la flore.

Les aérogénérateurs ont un impact très négatif sur le tourisme.

Les aérogénérateurs diminuent la valeur des biens immobiliers.

Les aérogénérateurs créent la discorde et divisent la population.

Les aérogénérateurs ne diminuent pas le CO2 et la pollution mais les augmentent considérablement.

Nous nous opposons fermement au projet éolien des Chaumes à Paizay-Naudouin-Embourie et espérons vivement que vous allez donner un avis défavorable pour ne pas ajouter - entre autres - des problèmes sanitaires mais de respecter le principe de précaution inscrit dans la Constitution.

Bien cordialement

Sonja et Mark Gurt
Château de Gorce
16490 Pleuville

Sujet : [INTERNET] participation EP projet éolien Payzay-Naudouin-Embourie

De : Nicolas de Lafond <nicolas.gervaisdelafond@gmail.com>

Date : 21/11/2021 21:42

Pour : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

Bonjour,

Je vous transmets mon avis DÉFAVORABLE au projet éolien de Payzay-Noudouin-Embourie.

Le secteur du Nord de la Charente est déjà saturé d'éoliennes : ça suffit.

Cordialement,

Nicolas GERVAIS de LAFOND

16460 Valence

Sujet : [INTERNET] Avis défavorable

De : Anne Teillet <teilletanne@aol.fr>

Date : 21/11/2021 23:14

Pour : "pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr" <pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr>

Avis défavorable au projet eolien de paisay naudouin

Anne Teillet

[Envoyé depuis la toute nouvelle application AOL pour Android](#)